



COMMISSION SCOLAIRE

du Pays-des-Bleuets

---

## INFO – CONSEIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU MARDI 26 AVRIL 2011

---

Lors de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, tenue le 26 avril 2011, les sujets suivants ont été abordés :

### **RESSOURCES ÉDUCATIVES ADULTES ET DE LA F.P.**

#### **Procédure – Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en Formation générale des adultes 2010-2011.**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la procédure "Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en Formation générale des adultes" pour l'année scolaire 2010-2011.

#### **Procédure – Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en Formation professionnelle 2010-2011**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la procédure "Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en Formation professionnelle", pour l'année scolaire 2010-2011.

#### **Procédure – Frais de services de la Formation générale des adultes, de la Formation professionnelle et du Service aux entreprises 2011-2012**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la procédure "Frais de services de la Formation générale des adultes, de la Formation professionnelle et du Service aux entreprises" définissant les tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2011-2012, révisée en date du 15 avril 2011.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **Abolition de poste : Secrétaire d'école – Cité étudiante de Roberval**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procédera à l'abolition du poste suivant :

Classe d'emploi	Lieu de travail	Nombre d'heures	Date d'abolition du poste
Secrétaire d'école	Cité étudiante de Roberval	35 heures par semaine	14 décembre 2010 – 16 h

## **RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **Bail entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Cégep de Saint-Félicien**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise le président et le directeur général à signer le bail entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Cégep de Saint-Félicien, pour la location des locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle de Roberval-Saint-Félicien (secteur Saint-Félicien) situé au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien pour une période de quatre (4) ans et aux conditions telles que stipulées dans le bail.

### **Bail entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Centre de la Petite Enfance aux Petits Trésors de Chambord**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise le président et le directeur général à signer le bail, pour les locaux utilisés par le Centre de la Petite Enfance aux Petits Trésors de Chambord, soit une superficie d'environ 3789 pi<sup>2</sup>, à l'école Jolivent de Chambord à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011 et se termine lorsque l'une ou l'autre des parties signifie son intention d'y mettre fin, par un avis écrit à cet effet, au moins trente (30) jours avant la date fixée pour la fin du bail, et ce, par courrier recommandé.

## **DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **Consultation publique – Article 212 – Modification de l'Acte d'établissement 2011-2012 de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

La décision finale concernant la modification de l'Acte d'établissement 2011-2012 de l'école Notre-Dame-de-Lourdes est reportée à la séance régulière des commissaires du 24 mai 2011.

### **Barreau du Québec – Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Québec**

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de madame Annie Tremblay, avocate, dans l'exercice de ses fonctions comme directrice du Service du secrétariat général et des communications à compter du 25 juillet 2011.

:

